

Compte-rendu réunion publique du Conseil des quartiers Muette

Thème de la réunion : L'Espace Public

Lieu de la réunion : Maison de Balzac, 47 Rue Raynouard

Présidents délégués : Sophie Jevakhoff (Muette-Nord) -Pierre Deroux (Muette-Sud) -

Élus référents : Gilles Mentré - Chloé Chouraqui

Intervenants :

Véronique Baldini, Conseillère de Paris déléguée aux espaces verts et à la propreté.

Vanessa Edberg, Vanessa Edberg, adjointe au Maire en charge de la voirie, de la sécurité routière et des transports

Gérard Gachet, Adjoint au maire, chargé de la sécurité, de la prévention de la délinquance et du droit des victimes

Alexandra Pizzali, Chef de la division du 16e arrondissement Service Exploitation des jardins ; Direction des Espaces verts et de l'Environnement

Sokhna Diobaye, Chef de la Police municipale

Olivier Machado, Adjoint au chef de la division propreté 16^{ème}

Jacques Bavay, chef de la subdivision du 16e de la DVD

Sébastien Nair : Directeur du développement de la Vie associative et citoyenne du 16e arrondissement

Sophie Jevakhoff : Se réjouit de la tenue de cette réunion publique dédiée uniquement aux quartiers Muette. Elle est à l'écoute des habitants et des associations.

Pierre Deroux : Remercie l'équipe de la Maison de Balzac d'accueillir la réunion dans les locaux de ce lieu emblématique du 16^e. Nichée au cœur de Passy, la Maison de Balzac est la seule des demeures parisiennes du romancier qui subsiste aujourd'hui.

Gilles Mentré : Remercie les nombreux habitants et les services de leur présence. Le thème retenu ce soir concerne l'Espace public car c'est une problématique transverse qui touche au cadre de vie du quartier, à savoir la sécurité, les espaces verts, la propreté et la voirie. Les élus référents sont tous présents ce soir afin de répondre aux questions que se posent les habitants.

Chloé Chouraqui : Le 16^e est un arrondissement très agréable à vivre et l'un des plus demandés de la capitale. La Maison de Balzac qui nous accueille ce soir avec son très beau jardin est un très bon témoignage de cet art de vivre. Les élus sont à l'écoute des habitants et essaient au maximum de résoudre les problèmes qu'ils rencontrent dans leur quotidien.

Vanessa Edberg : Remercie les habitants de faire remonter aux élus tout ce qui ne va pas dans le quartier, leur permettant ainsi d'être plus réactifs et de travailler en bonne intelligence avec les services.

La sécurité

Gérard Gachet : Les élus sont les intermédiaires entre les habitants et l'administration, d'où l'intérêt de ces réunions publiques. Ce rôle d'intermédiaire a évolué depuis la création de la Police municipale (en juin 2021) qui a permis aux mairies d'arrondissement d'avoir des moyens d'action supplémentaires. Notons que la Police municipale parisienne a été créée, au Parlement comme au Conseil de Paris, grâce à l'action des élus de la droite républicaine. La police municipale de Paris est définie par la mairie de Paris comme une police de sanction des « incivilités », et non une police de lutte contre la délinquance. Son objectif est de permettre à la police nationale de se recentrer sur ses missions prioritaires. Force est de constater qu'il s'agit d'un rôle a minima, mais cette Police municipale a le mérite d'exister et il faut se saisir de ce nouvel outil qui devra évoluer. Dans ces circonstances, le 16^e a la chance d'avoir à la tête de la brigade Madame Sokhna Diobaye, assistée de Monsieur Jérôme Nizard, qui font preuve tous deux d'un engagement fort dans l'exercice de leurs missions. Nous restons tout de même optimistes pour l'avenir de cette Police municipale.

Les habitants peuvent consulter le dossier consacré à la sécurité dans le journal de la mairie du mois d'avril. Muette n'est pas le quartier du 16^e le plus frappé par la délinquance qui touche davantage la place du Trocadéro, le Bois de Boulogne et le quartier de la Porte de Saint-Cloud, ce qui ne signifie pas qu'il soit exempt de difficultés. Le 16^e dans sa globalité, du fait de sa réputation d'arrondissement privilégié, attire des délinquants venus d'ailleurs. On parle alors de délinquance acquisitive. Sur cette question, les chiffres 2022 ne sont malheureusement pas bons : la sortie des confinements successifs s'est en effet traduite par un retour de la délinquance. Les chiffres concernant le début d'année 2023 sont néanmoins mieux orientés.

Il faut reconnaître que notre arrondissement n'est plus une oasis de tranquillité. Dans ces conditions, le maire, Francis Szpiner et son adjoint à la sécurité, Gérard Gachet sont très attentifs à l'évolution des faits de violence dans le 16^e. Pour ce faire, la mairie travaille en étroite collaboration avec la Police municipale et la Police nationale.

Pour finir, Gérard Gachet se réjouit de l'arrivée de la nouvelle Commissaire centrale du 16^e arrondissement, Hélène Denéchère qui succède à Jean-François Galland. La nouvelle commissaire était jusqu'à sa nomination dans l'arrondissement, chef d'état-major adjoint au cabinet du Directeur général de la Police nationale.

Les espaces verts et la propreté

Véronique Baldini : les jardins du 16^e font l'objet d'une attention particulière de la part des agents qui s'efforcent de les adapter aux changements climatiques en installant des brumisateurs et privilégiant des plantations plus résistantes à la sécheresse.

Concernant la propreté, notamment sur la collecte des déchets, le contexte social que nous connaissons a fortement affecté le ramassage des ordures et ce n'est pas terminé car manifestement la grève des éboueurs est reconduite. À ce titre, Madame Baldini tient à remercier les équipes qui ont œuvré sur le terrain pour ramasser les tonnes de déchets qui se sont accumulés pendant plusieurs semaines.

Question des habitants

Au-delà du contexte actuel, quelles sont les leçons à tirer du conflit ? Ne faudrait-il pas privatiser la collecte des déchets dans le 16^e, à l'instar d'autres arrondissements ?

Véronique Baldini : En effet, la municipalité et des prestataires privés se partagent la collecte des déchets à Paris depuis de nombreuses années. Cette division est ancienne et a été effectuée en accord avec les syndicats. Les arrondissements gérés en régie se sont vus octroyer 20 agents supplémentaires par rapport aux arrondissements gérés par un prestataire. Mais, dans un conflit tel que celui observé en ce moment, il n'y a aucune différence dans la collecte quotidienne car les incinérateurs étaient tous bloqués. En tout cas, la situation actuelle sera l'occasion d'évoquer cette répartition au Conseil de Paris.

Il n'y a pas beaucoup de bacs à compost dans l'arrondissement. Pourquoi ? Vont-ils se développer ?

Véronique Baldini : Pour le moment, les bacs à compost ne sont pas nombreux car il est compliqué de trouver des endroits adaptés. C'est pour cette raison que la mairie organise régulièrement des distributions de lombricomposteurs individuels. La prochaine aura lieu en octobre prochain. Depuis septembre 2020, la Ville de Paris organise la collecte de déchets alimentaires sur les marchés alimentaires : des petits paniers avec des sacs sont distribués aux habitants qui ramènent ensuite leurs bio déchets sur les marchés du 16^e. Il faut savoir qu'à partir de 2024, tout le monde devra trier ses bio déchets. Cette obligation passera également par la mise en place de bacs marrons dans chaque copropriété.

Les poubelles dans le Bois de Boulogne ne sont pas très nombreuses ? Pourquoi ? Également, celles déployées dans les rues sont trop petites et pas du tout adaptées.

Véronique Baldini : Dans le Bois de Boulogne, effectivement, le choix actuel a été de privilégier des conteneurs à poubelles plutôt que des bacs à déchets classiques disséminés, et ce, pour plusieurs raisons : cette organisation évite de devoir collecter quotidiennement les ordures et limite également la présence nombreuse des rats et corneilles, près des poubelles. Concernant les poubelles de rue, il s'agit du mobilier urbain qui a été imposé par la préfecture de Police de Paris, suite aux attentats de 1995. Depuis quelques temps, on arrive à obtenir de la Ville des nouvelles poubelles rectangulaires un peu plus grandes. Dans les endroits très fréquentés, place du

Trocadéro ou devant la poste de la rue de la Pompe par exemple, on installe des poubelles compactantes modèles « Big Belly » (N.D.L.R poubelles intelligentes fonctionnant à l'énergie solaire). Elles sont encore peu nombreuses car très onéreuses et difficiles à collecter.

Quid des déjections canines qui jonchent certaines rues ?

Véronique Baldini : À Paris, l'incivilité et le non ramassage d'une déjection canine font encourir aux maîtres négligents une amende de 135 €. Ces amendes existent donc mais sont difficiles à faire appliquer car le fragrant délit est rare : on peut suivre longtemps un chien avant qu'il se soulage.

Sokhna Diobaye : Les rues à déjections –rue Berton par exemple- sont bien identifiées mais les riverains ne sont pas dupes et ramassent les crottes quand ils voient des agents en uniforme, ce qui n'était pas le cas avant la création de la Police Municipale : les agents étaient en civil.

La Voirie

Un habitant tient à féliciter la mairie pour la réalisation « rue aux écoles » rue Gustave Zédé. Le même dispositif serait intéressant à faire rue des Bauches.

Vanessa Edberg : La sécurité routière aux abords des établissements scolaires est effet une des priorités du Maire, Francis Szpiner. Des écoles de l'arrondissement ont pu bénéficier de ce dispositif comme rue la rue Gustave Zédé. Il s'agissait au départ d'une expérimentation lancée par la Mairie de Paris qui a ensuite fait l'objet d'une pérennisation. Ce dispositif a vocation à être déployé partout où c'est possible mais des contraintes techniques peuvent freiner certains projets. Il y a au contraire des lieux où cela ne fonctionne pas, comme rue Chernoviz qui va redevenir circulante : les trottoirs sont en effet suffisamment larges pour assurer la sécurité des enfants.

L'avenue Paul Doumer est dangereuse pour les cyclistes. Une piste cyclable y sera-t-elle créée ?

Vanessa Edberg : Dans le cadre du dispositif Embellir Auteuil-Sud, la coronapiste place de la Porte de Saint-Cloud va être pérennisée (N.D.L.R les travaux sont en cours). Cette piste cyclable continuera ensuite avenue Michel-Ange jusqu'à la Muette. Ensuite, cette voie cyclable atteindrait la place du Trocadéro via l'avenue Paul Doumer mais pour le moment rien a encore été décidé. Il faut en amont consulter les habitants et faire réaliser les études techniques pour savoir si cette continuité est possible.

Association Passy Seine : la passerelle Bir -Hakeim est dans un état déplorable. Elle plie de plus en plus avec le temps. Des travaux sont-ils prévus ?

Jacques Bavay : Le problème a bien été identifié et concerne la structure. Les études sont en cours. Les travaux de confortement de la structure seront effectués avant les JO.

L'escalier situé rue du Docteur Germain Sée sont également en très mauvais état. Une restauration serait nécessaire.

Pierre Deroux : L'escalier rouille de plus en plus. Il faudrait allouer un budget pour effectuer les travaux. Le conseil de quartier va essayer de faire accélérer les choses.

Jeanne Klesta (association Passy Seine) : Cette réfection, effectivement nécessaire, est fortement appuyée par l'association.

Un élargissement des trottoirs de la rue de Passy est-il envisagé ?

Vanessa Edberg : Muette est le prochain quartier à bénéficier du dispositif Embellir grâce auquel les habitants seront consultés pour faire ce genre de propositions. La rue de Passy pourra dans ce cadre être complètement repensée. Dans l'intervalle, des améliorations vont être effectuées.

Jacques Bavay : En effet, une réfection de la chaussée rue de Passy va débiter entre l'angle rue Massenet et l'arrêt de bus situé place du Costa Rica. Des mesures de circulation plus légères y seront mises en place.

Avez-vous déjà commencé à travailler sur la sécurité à prévoir pour les Jeux Olympiques ?

Sokhna Diobaye : Un comité technique se réunit chaque semaine pour discuter des aménagements à prévoir sur les sites parisiens des JO. Dans le 16^e : place du Trocadéro, le Pont d'Iéna, le Parc des Princes et Roland Garros.

Chloé Chouraqui : Des réunions publiques sur le thème spécifique des JO seront organisées pour informer les habitants.

Aux alentours de la rue du Ranelagh, les arbres coupés n'ont pas été replantés.

Véronique Baldini : Ces arbres ont été replantés le 6 mars.

Certains commerçants du quartier, notamment à la Muette, occupent indument les trottoirs ce qui empêche le passage piéton.

Véronique Baldini : La Police Municipale va contrôler les commerces signalés.

Des arceaux à vélo ont été positionnés aux passages piétons pour respecter la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités qui demande l'obligation de la suppression du stationnement motorisé sur les 5 mètres en amont des passages pour piétons). Le quartier Muette fera-t-il également l'objet de cette modification, au titre du dégagement ?

Vanessa Edberg : oui au même titre qu'Auteuil-sud, dans le cadre d'Embellir Muette.

Pierre Deroux remercie les élus et les services de leur présence. Il tient à souligner le dialogue constructif avec la mairie. La prochaine réunion publique se réunira sans doute dans le Parc Passy.